

- **Règles du jeu et conditions générales :**

- Ce jeu-concours est destiné aux spectateurs qui voteront pour le meilleur film désigné par le Prix du public du 18^e Festival du film français qui aura lieu du 18 au 25 novembre 2015 à Prague et après appelés « participants du jeu ».
- Le jeu-concours est organisé par la société AIR FRANCE, dont le siège social est situé 34, rue Jungmannova, 110 00 Praha 1, enregistrée au registre du commerce auprès du Tribunal municipal de Prague, article A, dossier 6472.
- Le jeu-concours s'effectue en remplissant un bulletin de vote au format papier, distribué dans les salles de cinéma pendant le festival.
- En remplissant le bulletin de vote, le participant participe automatiquement au tirage au sort qui lui permettra de gagner l'unique prix.
- L'unique prix est un lot de deux billets d'avion Air France aller-retour pour Paris.
- Le tirage au sort aura lieu le 25 novembre 2015 lors de la clôture du festival à Prague au cinéma Světozor par le représentant de la société Air France. Le gagnant sera contacté par e-mail. Le nom du gagnant sera publié sur le site officiel du festival www.festivalff.cz le 26 novembre 2015.
- L'unique prix – un lot de deux billets d'avion – sera réservé selon les souhaits du gagnant, au plus tard 4 semaines avant le départ. La réservation se fera en fonction des places disponibles et hors période de Noël et vacances de Pâques.
- Les billets d'avion sont à réserver uniquement parmi les vols opérés par Air France, en classe économique selon la réglementation en vigueur.
- Les billets d'avion doivent être établis avant le 15 décembre 2015, la durée des billets d'avions est valable 6 mois, le départ et/ou l'arrivée devant être effectué au départ ou à destination de Prague. Après l'émission des billets, il est impossible de changer les noms des passagers ou les dates du voyage.
- Les prix du Jeu-concours sont nominatifs, non cessibles et non remboursables.
- Air France n'est en aucun cas responsable des frais générés par le voyage et ne prend en charge aucun frais annexe même si les billets d'avion restent inutilisés.
- Les participants autorisent Air France à utiliser leurs coordonnées à des fins marketing, notamment l'envoi régulier des newsletters, et dans le cadre de la promotion du jeu-concours dans les médias.
- Les participants doivent avoir 18 ans minimum au moment du vote.
- Les employés d'Air France, leurs familles, partenaires et personnes liées à l'organisation du jeu, ne sont pas autorisés à participer au jeu.
- Air France se réserve le droit d'exclure du jeu toute personne qui ne respecterait pas les conditions du jeu ou aurait participé de façon illégale.
- Les participants n'ayant pas renseigné toutes les données obligatoires, même s'ils ont donné leur accord avec les conditions du jeu, en seront exclus.
- Air France se réserve le droit d'interrompre le jeu ou d'en changer les règles sans avertissement préalable.
- AIR FRANCE s'engage à préserver la confidentialité de vos données personnelles. La société ne partage pas des données personnelles avec un tiers sans l'accord du participant du jeu. La charte de confidentialité AIR FRANCE Data Security and Privacy policy est consultable sur le site internet www.airfrance.cz.